

*Initiatives ministérielles*

le désir de voir le gouvernement rendre compte de ses actions. Les Canadiens veulent que leurs représentants élus lors des dernières élections soient tenus responsables. Ils veulent que cela se produise dès maintenant.

• (1210)

Ce jour est bien triste pour les Canadiens, les gens ordinaires. Le gouvernement, les députés d'en face, tentent de faire adopter un projet de loi qui abolit un processus de consultation des gens ordinaires qui permet à ces derniers de participer et de formuler leurs propres demandes et recommandations devant un groupe dont le mandat est de revoir les limites des circonscriptions électorales. C'est donc très déplorable et je demande à tous les députés de cette Chambre d'y réfléchir. Les gens veulent participer davantage au fonctionnement du gouvernement et le gouvernement leur enlève un outil de participation.

Ce projet de loi lance un message très clair, c'est-à-dire que le gouvernement, les députés d'en face et certains députés de ce côté ne croient pas que la population devrait participer davantage au processus. Ils ne croient pas que ce qui se passe à la Chambre devrait correspondre à la pensée des gens du pays.

Durant les deux dernières semaines, j'ai passé quelque temps dans diverses localités de ma circonscription et partout on exprimait les mêmes préoccupations quant à la révision des limites des circonscriptions électorales. Dans ma circonscription, on perdrait deux localités étroitement liées économiquement au reste de la région d'Okanagan—Similkameen—Merritt. Merritt et Princeton seraient détachées et annexées à Coquihalla, une nouvelle circonscription de la Colombie-Britannique.

J'ai rencontré le maire et le conseil de Merritt pendant mon séjour dans ma circonscription, la semaine dernière. Ils voulaient témoigner devant la commission. Ils voulaient présenter un mémoire au nom des habitants de Merritt. Cela me semble une bonne idée. Je crois que c'est le moyen de se faire entendre, pour tous ceux que cela préoccupe. Ce n'est pas à nous, à la Chambre, de délimiter les circonscriptions.

Ce processus a été établi justement pour que les politiciens ne puissent pas s'en mêler, qu'ils ne puissent pas jouer avec le tracé de la carte électorale.

J'ai eu l'occasion d'en discuter avec beaucoup de mes collègues d'en face, soit en prenant un café, soit dans les corridors, soit dans l'autobus qui nous amène ici depuis l'édifice de la Confédération. Ils m'ont dit quel était l'objectif caché de cette tentative de stopper le processus de remaniement. C'est qu'ils savent qu'il détruira certains bastions libéraux. Il n'y a pas d'autre raison. Le gouvernement est en train de changer un processus qui avait été mis en place afin que le gouvernement et les députés ne puissent pas jouer dans ces choses-là.

C'est inacceptable. C'est peut-être même inconstitutionnel, comme l'a dit un autre député du Parti réformiste. C'est une bien triste journée, tant pour les Canadiens que pour nous tous.

On a également beaucoup parlé du coût de ce processus. Voyons ce qu'il en est. On a prévu un budget de huit millions de dollars à cette fin. À l'heure actuelle, on en a dépensé quatre à cinq millions. Je croyais que c'était cinq millions, mais j'ai entendu ce matin que ce n'était peut-être que quatre millions. Il semble que le gouvernement ne soit pas tout à fait sûr du montant qu'il a dépensé dans ce processus jusqu'à maintenant. Quoi qu'il en soit, c'est de l'ordre de quatre à cinq millions.

Il veut maintenant abolir tout ce processus. Il veut mettre tout le processus en attente afin que dans 24 mois, il puisse tout simplement tout reprendre à zéro et dépenser encore 8 à 10 millions de dollars. Et c'est censé être dans l'intérêt des Canadiens.

• (1215)

Nos vis-à-vis s'imaginent-ils que les Canadiens resteront les bras croisés alors que notre pays est confronté à cet énorme déficit et à cette immense dette et qu'on leur demande de payer inutilement encore 8 à 10 millions de dollars? Nous pourrions simplement interrompre le processus pour 12 mois, permettre au comité d'étudier la question s'il le désire, comme nos amendements le laissent entendre, et il serait alors possible d'en donner pour leur argent aux Canadiens, ce qu'on ne fait pas en éliminant ce processus de remaniement de la carte électorale.

Faut-il aussi mentionner que la Chambre est déjà bondée? Nous en sommes déjà probablement rendus au nombre maximum de sièges possible sans devoir effectuer des travaux importants. J'ai reçu encore hier une lettre d'un de mes électeurs qui trouve que nous devrions envisager de plafonner le nombre de députés à la Chambre des communes. Je pense que c'est une excellente idée qu'on devrait examiner.

Les gens en ont assez. Le gouvernement prend trop de place. C'est donc une bonne idée et c'est exactement ce que nous devrions faire. Il a même recommandé de réduire ce nombre. Je pense qu'il faudrait suivre ce conseil de ce côté-là de la Chambre, mais grossir peut-être les rangs des députés de l'opposition.

Nous devrions plutôt nous arrêter sur la réforme du Sénat. L'Ouest, le Nord et les provinces de l'Atlantique souhaitent également qu'on leur rende des comptes. Si nous limitons le nombre de sièges à la Chambre, il faut alors envisager de donner plus d'importance à l'autre endroit, le Sénat. Je pense que c'est là une chose qui mérite qu'on s'y attarde.

Je le répète, tout ce processus devrait amener les Canadiens à se poser des questions sur les véritables intentions du gouvernement actuel. Nos vis-à-vis souhaitent-ils vraiment faire participer les gens à l'administration du pays, parce qu'ils suppriment cette possibilité en mettant un terme à ce processus maintenant? On empêche ainsi les Canadiens de présenter leurs instances et de faire connaître leurs préoccupations à ces commissions, qui sont indépendantes pour que le gouvernement ne puisse s'ingérer dans le processus. Et c'est d'ailleurs ainsi que l'on devrait procéder.